ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE L'ASSOCIATION E.T.A.I.

VILLEJUIF

Pôle de direction des établissements

5, rue Marcel Paul 94800 Villejuif
Services Administratifs, Financiers, Ressources Humaines, Communication.

E.S.A.T Les Ateliers de l'ETAI

Directeur : Jean Païva
Directrice Adjointe: Mylène Amdjad
Chef de service SSE : Delphine Hénin
Adjoint technique EV : Stéphane Boutet
Adjoint technique CDT : Carlos Rodrigues
136 places
Adresse : 19, rue Carnot
94800 Villejuif
Tél. : 01 43 90 31 00

Entreprise Adaptée A. P.CO

Directeur : Jean Païva
Responsable : Michel Bussy
Effectif : 10 salariés
Adresse : 5, rue Marcel Paul
94800 Villejuif
Tél. : 01 53 14 13 40

L'entreprise adaptée APCO est un relais entre l'ESAT et le milieu ordinaire. C'est une véritable entreprise où les personnes sont salariées et sous contrat de travail.

P.A.P Pôle d'Aide à la Personne

Service **ETAPe / S.A.V.S.**
Pôle Évaluation et Orientation
Rattaché au site de Choisy-le-Roi

Service E.T.A.Pe

Equipe Technique Accompagnement Personnalisé

Responsable : Flore Kernec
Chef de service : Yannick Vallée
Adresse : 2, rue Marcel Paul
94800 Villejuif
Tél. : 01 84 23 41 86

Le Service ETAPe accompagne les personnes en situation de handicap (tous types confondus) dans un processus d'évaluation et d'orientation.

S.A.V.S.

Service d'accompagnement à la vie sociale

Responsable : Flore Kernec
Chef de service : Yannick Vallée
30 Places
Adresse : 2, rue Marcel Paul
94800 Villejuif
Tél. : 01 84 23 41 86

Vient en aide aux personnes suffisamment autonomes pour vivre de manière indépendante, mais qui ont besoin d'aide et de soutien ponctuellement sur une période variant de deux ans à quatre ans.

VITRY-SUR-SEINE

E.S.A.T Jacques Henry

Directeur : Jean Païva
Directrice Adjointe: Mylène Amdjad
Chef de service SSE : Martine Rigal
Adjointe Technique : Laura Granet
Adjoint Technique : Thierry Pérocheau
160 places
Adresse : 24, rue H. Poincaré
94400 Vitry-sur-Seine
Tél. : 01 46 80 71 39

Un ESAT accueille des adultes handicapés mentaux ou psychiques qui ne peuvent pas travailler en entreprise. L'établissement est une structure médico-sociale de mise au travail se rapprochant du monde de l'entreprise et offrant un accompagnement personnalisé par une équipe pluridisciplinaire.

I.M.E - I.M.Pro Suzanne Brunel

Directeur : Jean-Marie Mutel
Directeur Adjoint : Albert Bizindoli
Chef de service : Nadia Sebbane
Chef de service : Céline Bertin
90 enfants dont 25 polyhandicapés
Adresse : 12, rue Cujas
94400 Vitry-sur-Seine
Tél. : 01 47 18 15 00

L'IME accueille 90 enfants et adolescents présentant un déficit intellectuel moyen ou profond avec ou sans de troubles associés, dont une section spécifique pour enfants en situation de polyhandicaps de 25 places.

M.A.S Anne et René Potier

Directrice : Karine Legros
Directrice Adjointe : Sophie Ndiogou
30 places en internat
7 places en externat
Adresse : 7, rue Cujas
94400 Vitry-sur-Seine
Tél. : 01 43 90 10 68

L'établissement accueille des adultes polyhandicapés nécessitant un accompagnement aux actes de la vie quotidienne et des soins constants.

IVRY-SUR-SEINE

Foyer d'hébergement Résidence Communautaire

Pôle Hébergement
Rattaché au site de Choisy-le-Roi

Chef de service : Caroline Vaglio
25 Places
Adresse : 38-40, rue Gabriel Péri
94200 IVRY-SUR-SEINE
Tél. : 01 45 73 32 32

SITE KREMLIN-BICETRE

Directeur : Wahid Touahria

Directeur Adjoint : Charles Brioix

Accueil de jour Les Jardins de l'ETAI

Chef de service : Kevin Hamel
30 places
Adresse : 16, rue A. France
94272 Le Kremlin-Bicêtre Cedex
Tél. : 01 46 70 18 10

Accueil modulable en fonction du projet de la personne pour des personnes qui ne peuvent pas ou plus travailler en milieu protégé, mais qui résident encore en famille. Des activités et des loisirs leurs sont offerts pendant la journée.

Foyer d'hébergement et ses appartements
La Résidence de l'ETAI

Chef de service : Ludivine Bastière
28 places
Adresse : 14-16, rue A. France 94272 Le Kremlin-Bicêtre Cedex Tél. : 01 46 70 18 10

Le Foyer d'hébergement propose un accompagnement des personnes qui sont en activité professionnelle. Il offre différents modes d'hébergement accompagné : en foyer, en résidence (studio), en appartement collectif. Il peut aussi accueillir des couples.

Accueil temporaire Le Relais de l'ETAI

Chef de service : Ludivine Bastière
6 places
Adresse : 14-16, rue A. France
94272 Le Kremlin-Bicêtre Cedex
Tél. : 01 46 70 18 10

Accueil en journée ou en hébergement pour un temps donné à l'occasion d'une séparation familiale (vacances, hospitalisation…), ou permettre une période de répit à l'entourage familial.

Foyer de vie La Maison de l'ETAI

Chef de service : Philippe Marie-Joseph
43 places dont 15 en accueil médicalisé

Adresse : 14-16, rue A. France
94272 Le Kremlin-Bicêtre Cedex
Tél. : 01 46 70 18 10

Accueil en permanence des personnes qui ne peuvent pas ou ne veulent plus rester en famille et qui ne travaillent pas. Elles disposent d'une chambre individuelle qui est leur résidence principale. Des activités et des loisirs leurs sont offerts dans la journée et le week-end.

SITE CHOISY-LE-ROI

Directeur : Nicolas Pépin

Directeur Adjoint Pôle Hébergement : Noureddine Farih
Directrice Adjointe Pôle Evaluation et Orientation : Flore Kernec
Directrice Adjointe Pôle Sanitaire et Social : Caroline Mouton

Accueil de Jour Les Jardins de Choisy

Pôle Évaluation et Orientation

Chef de service : Marc Boitel
30 places
Adresse : 18, rue du Docteur Roux 94600 Choisy-le-Roi
Tél. : 01 45 73 32 32

Foyer d'hébergement et ses appartements
Marius et Odile Bouissou

Pôle Hébergement

Chef de service MOB : Alexia Preel
Chef de service TOURS : Pascal Boiton
100 places
Adresse : 18, rue du Docteur Roux
94600 Choisy-le-Roi
Tél. : 01 45 73 32 32

Accueil temporaire Le Relais de l'ETAI

Pôle Évaluation et Orientation

Chef de service : Marc Boitel
12 places
Adresse : 18 ,rue du Docteur Roux
94600 Choisy-le-Roi
Tél. : 01 45 73 32 32

Foyers d'accueil médicalisés
Michel Valette / Val d'ETAI

Pôle Sanitaire et Social

Chef de service : Geanina Proti
Michel Valette : 24 Places
Val d'ETAI : 20 places
Adresse : 18, rue du Docteur Roux
94600 Choisy-le-Roi
Tél. : 01 45 73 32 32

Ces structures accueillent 44 personnes en situation de handicap, (principalement dans le champ de la déficience mentale) et est réservée aux personnes vieillissantes.

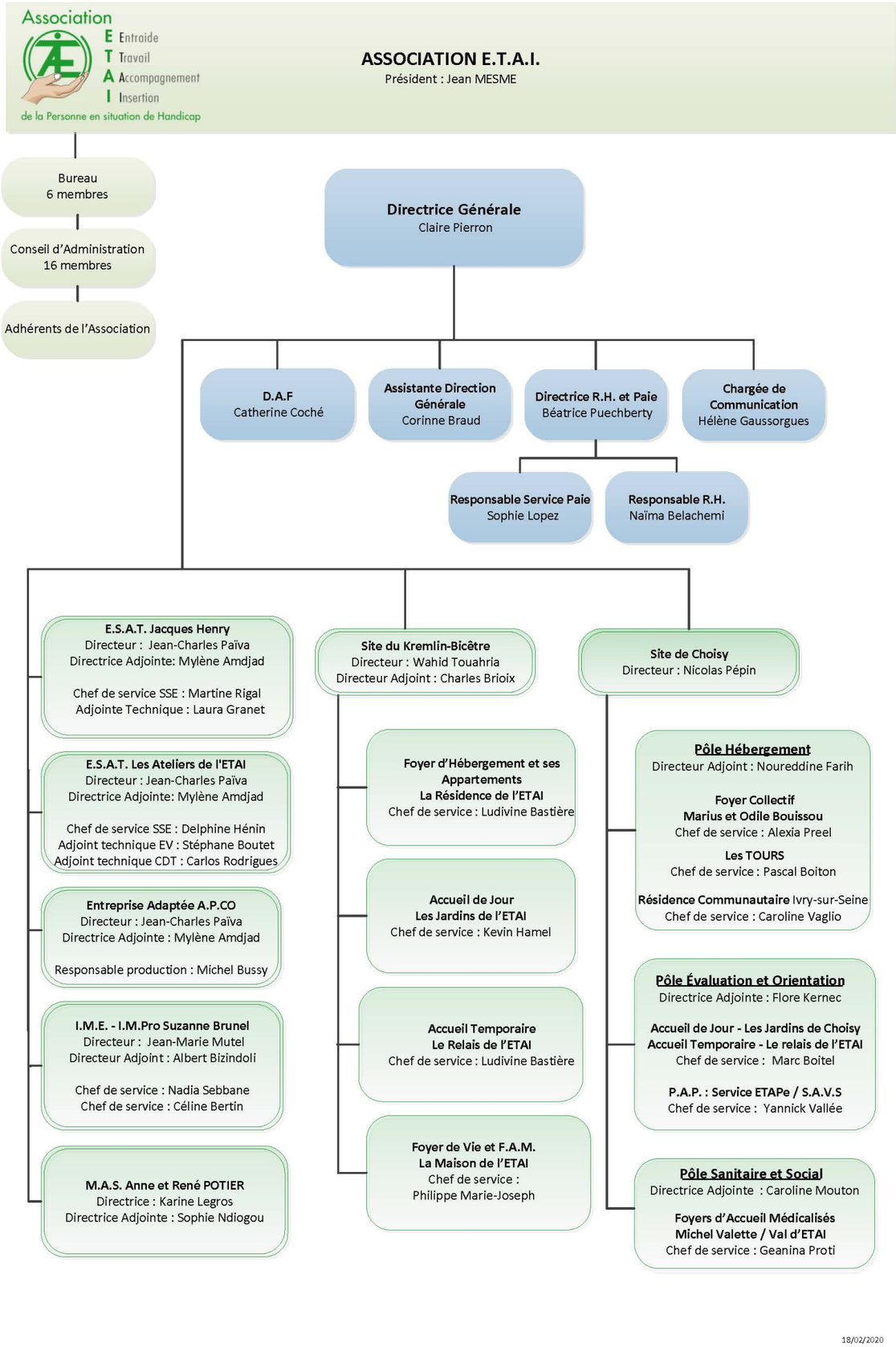

Association

E Entraide
T Travail
A Accompagnement
I Insertion

de la Personne en situation de Handicap

Président : Jean MESME
Adresse : B.P. 58
16, rue Anatole France
94272 Le Kremlin-Bicêtre Cedex
Tél. : 01 46 70 19 22
Fax : 01 46 70 19 24
Courriel : association@etai.asso.fr
Site internet : etai.asso.fr

HISTORIQUE

En 1963, face à un manque de structure d'accueil pour leurs enfants handicapés mentaux devenus adultes, des parents se rassemblent au sein d'une Association qui prendra le nom d'Entraide par le Travail des Adultes Inadaptés (E.T.A.I.) afin de créer un Centre d'Assistance par le Travail. Cette structure située à Paris avait pour but «… *d'organiser l'apprentissage de travaux faciles à exécuter et ultérieurement en assurer la rémunération*…». Devant les effets bénéfiques des activités professionnelles, l'Association décide en janvier 1966 de transformer juridiquement cet établissement en Centre d'Aide par le Travail (CAT) dans une ancienne usine sur la commune du Kremlin-Bicêtre. Elle ouvre un Atelier Protégé en 1999, pour accueillir les personnes handicapées ayant suffisamment évolué professionnellement pour rejoindre le milieu ordinaire, mais qui n'y trouvaient pas de place.

En 2000, prenant conscience de la nécessité de proposer un accompagnement dans son parcours de vie à toute personne handicapée, l'Association décide à travers son nouveau projet associatif, de ne plus limiter son action dans la gestion de structures de travail.

Afin de répondre à ce projet associatif, elle entreprend, en 2002, la réalisation d'un site offrant une prise en charge plus globale en accueil de jour et en hébergement. Pour permettre cette réalisation, elle délocalise le CAT sur la commune de Villejuif afin de libérer le site du Kremlin-Bicêtre. Situé en centre ville, ce complexe qui comprend : un accueil de jour, un foyer d'hébergement, un foyer de vie, un foyer d'accueil médicalisé et un accueil temporaire, permettant l'intégration des personnes handicapées au sein de la cité, ouvre en 2005.

Tout en gardant le même sigle, l'Association change son nom qui devient : Entraide, Travail, Accompagnement, Insertion de la personne en situation de handicap. Elle entérine ainsi ses nouvelles orientations.

En 2008, elle crée un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) de 30 places.

En 2009, elle obtient l'accord pour son projet de foyer médicalisé de 42 places pour les personnes atteintes de déficiences cognitives, qui ouvrira fin 2014 sur la commune de Villejuif.

Conformément à ces mêmes orientations, prévoyant aussi la nécessité de rapprochement associatif, l'Association ETAI accepte, à la demande d'une autre Association appartenant au même mouvement parental, l'UNAPEI, de reprendre la gestion de ses établissements à partir du 1er mai 2010.
Suite à cette reprise, une nouvelle organisation a permis, de ramener le nombre d'établissements et services à 14, prenant en charge 756 personnes handicapées et la création de pôle de direction pour l'ensemble des structures. Cette nouvelle organisation basée sur une très grande mutualisation des prises en charges, répond encore mieux aux besoins des personnes handicapées et au projet associatif. A l'occasion de cette reprise, l'association a d'ailleurs réactualisé ce dernier afin d'intégrer la reprise d'un établissement pour enfants.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF

Les valeurs de l'Association :

« *La personne handicapée est un citoyen à part entière, qui ne doit pas être confiné dans un monde à part du fait de sa fragilité, de sa sensibilité et de sa vulnérabilité...* »

« *Nul n'a le droit de fixer arbitrairement une limite aux possibilités de progrès de quelqu'un. Il est reconnu à chacun une capacité d'évolution. Les potentialités doivent être mises en évidence plutôt que les difficultés sans oublier cependant le handicap.* »

Les buts de l'Association :

« *A aider, à promouvoir ou à créer en plein accord avec les organismes publics ou privés, intéressés, toutes les réalisations susceptibles de favoriser l'insertion des personnes handicapées au sein de la société ...* »

« *... offrir un projet de vie, pour chacune des personnes handicapées accueillies dans ses établissements. Ce projet concerne aussi bien le travail, que le logement, les occupations de loisirs et les perspectives de retraite.* »